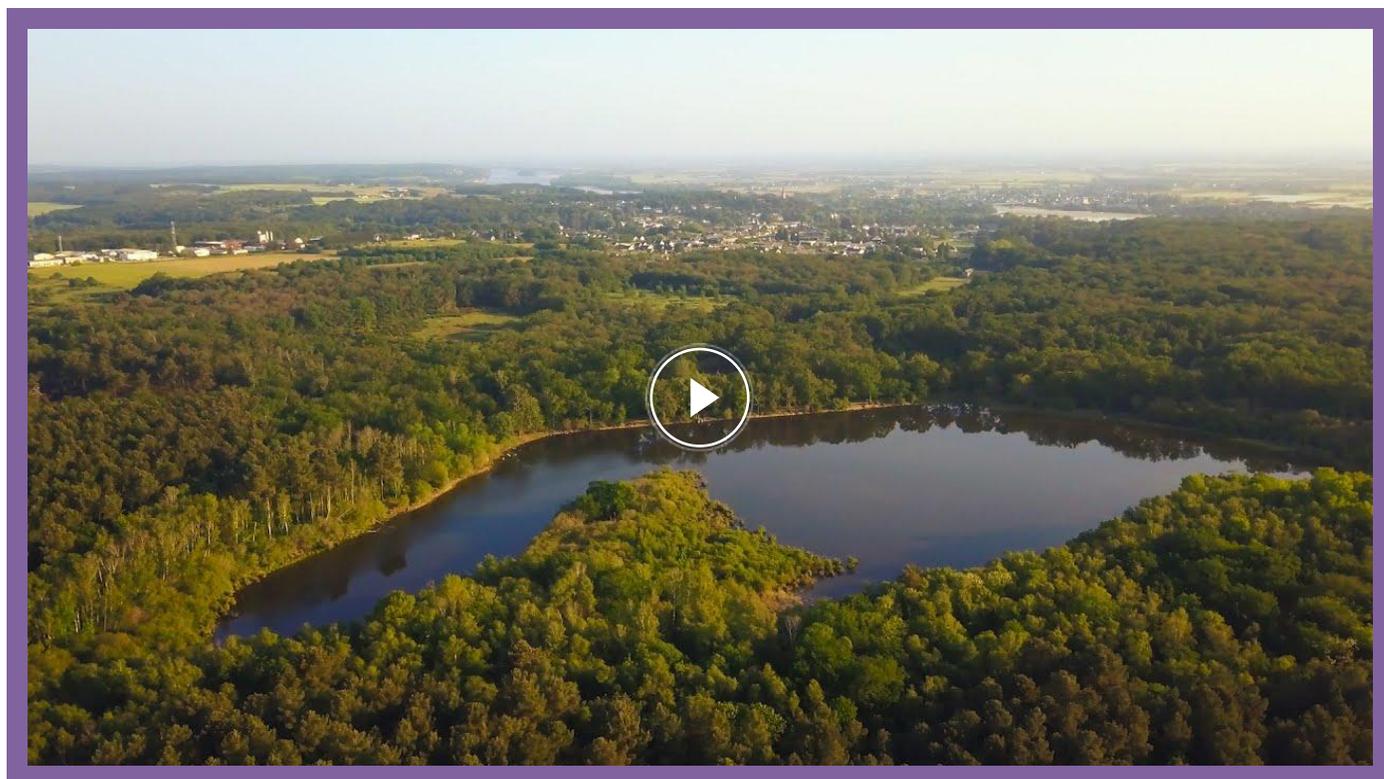




La Réserve naturelle régionale de l'étang de Joreau

Créée en 2015, la Réserve naturelle régionale de l'étang et boisements de Joreau couvre une superficie de 92 ha et concentre une richesse biologique importante avec près de 700 espèces recensées sur 21 habitats différents.

VIDÉO ÉTANG ET BOISEMENTS DE JOREAU



UNE RICHE BIODIVERSITÉ

Situé à Gennes-Val de Loire, à environ 15 km de Saumur et à 1,5 km de la rive sud de la Loire, le site de Joreau constitue la continuité du massif forestier de Milly.

Il se compose d'un vaste ensemble forestier de 92 ha, constitué de boisements de chênes, de pins et de landes, classé également en "Espace Naturel Sensible" par le Département de Maine-et-Loire. Il abrite en son cœur, un étang de 7 ha d'une grande richesse écologique. Créé par les moines de Cunault, il regorge d'un patrimoine naturel extraordinaire : près de 700 espèces y sont recensées sur une vingtaine d'habitats.

Les herbiers de Characées qui tapissent le fond de l'étang, offrent aux libellules, un support de ponte idéal. L'étang de Joreau constitue le site le plus riche du département en odonates avec 48 espèces recensées (sur les 68 comptabilisées en Pays de la Loire). Parmi elles, une importante population de Leucorrhines à front blanc et de Leucorrhines à large queue, deux libellules très rares et protégées nationalement.

Les bordures de l'étang, peuplées de phragmites, de grands carex et de Saules permettent l'hivernage du Butor étoilé et la reproduction de nombreux passereaux comme la Rousserolle effarvatte.

Vous entrez dans un espace protégé, merci de respecter la réglementation.

- Restez sur les sentiers aménagés
- Respectez la tranquillité des lieux
- Tenez votre chien en laisse
- Emportez vos déchets avec vous

Sont interdits sur l'ensemble de la Réserve :

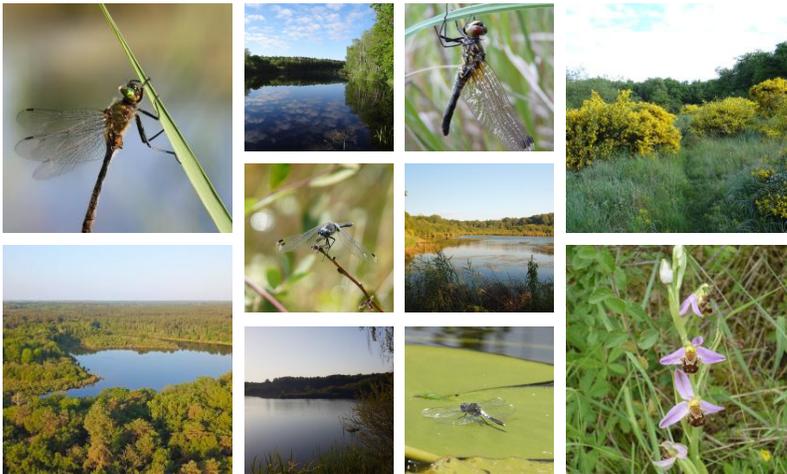
- La chasse
- La circulation et le stationnement de véhicule terrestre à moteur
- La cueillette de végétaux et le prélèvement d'éléments du sol ou vestiges archéologiques

AGIR POUR PROTÉGER LE PATRIMOINE

Cet espace riche est classé "Réserve naturelle régionale" depuis 2015 et couvre une superficie de 92 ha qui concentre une richesse biologique importante.

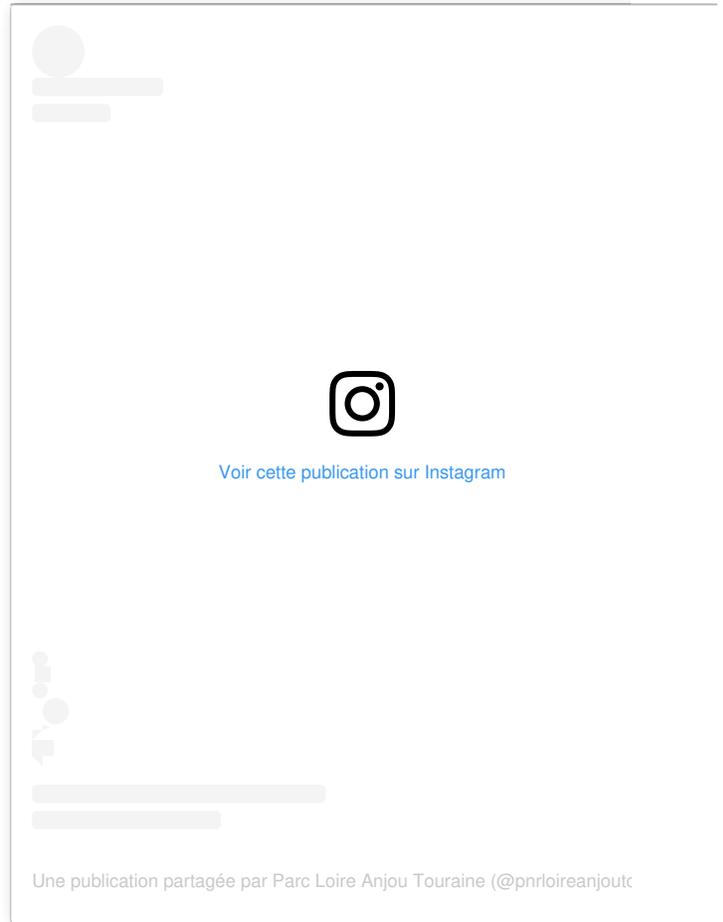
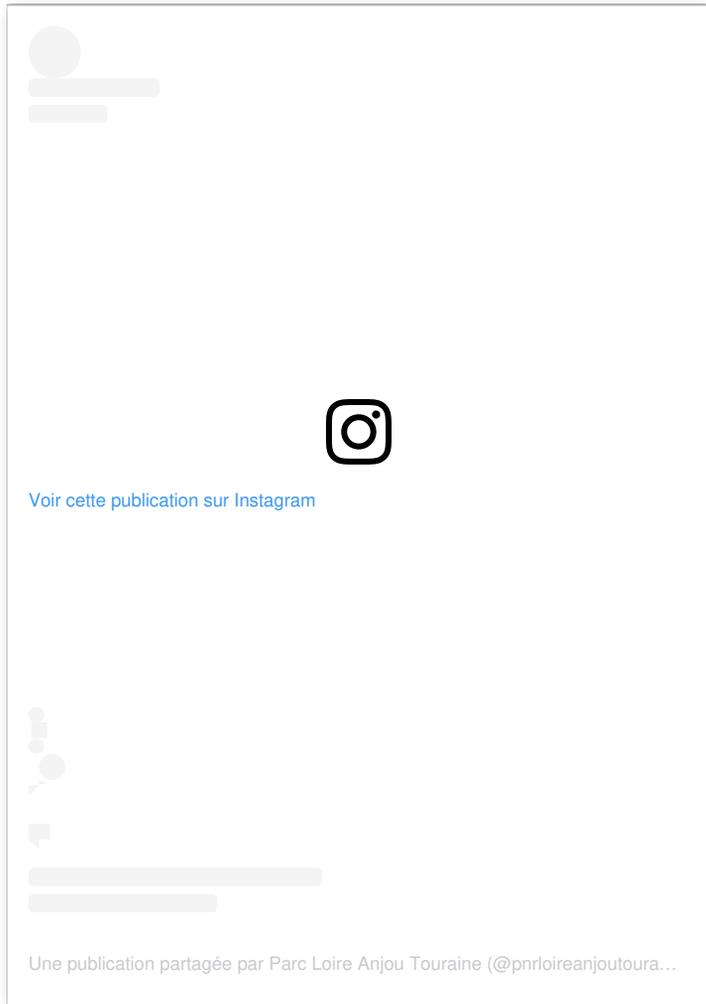
Le site de Joreau appartient à la commune de Gennes-Val de Loire et est ouvert au public. Randonnée, pêche, balade sont possibles auprès de l'étang et dans les boisements.

Le Parc Loire-Anjou-Touraine assure la mise en œuvre de son plan de gestion qui vise à protéger ce patrimoine fragile et à faire cohabiter les Hommes et la nature.



IMMERSION SONORE

ici



Membre
du réseau des
**Réserves
Naturelles**
DE FRANCE



**Étang et
boisements
de Joreau**
RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE



**RÉGION
PAYS
DE LA
LOIRE**



**Cofinancé par
l'Union européenne**



**RÉGION
PAYS
DE LA
LOIRE**

Contactez-nous

Bastien Martin

Conservateur de la Réserve

EN SAVOIR PLUS

ÉTANG ET BOISEMENTS DE JOREAU : RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE



À TÉLÉCHARGER

PDF	RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023 - RNR DE JOREAU - 3.1 MO	↓
PDF	PLAN DE GESTION 2015-2020 RNR DE JOREAU - 17.42 MO	↓

Vous aimerez aussi



L'Isle verte

CAMPING

Montsoreau

[Lire la suite +](#)



Le Grand Monarque

HÔTEL

Azay-le-Rideau

[Lire la suite +](#)



La Réserve naturelle régionale du marais de Taligny

NATURE ET
PAYSAGE

ZONES
HUMIDES

RÉSERVE NATURELLE
RÉGIONALE

Classé "Réserve naturelle régionale" depuis 2014, le marais de Taligny constitue l'une des zones humides les plus importantes du territoire. Le Parc...

[Lire la suite +](#)